



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



Bon Cadeau Piscine du Landeron

Abonnements de Saison 2019
Avec Rabais de 10%

+ Tarif indigène pour les Neuvevillois
Une idée pour un cadeau de Noël !

En vente au :
Kiosque du Centre Le Landeron

Hôtellerie et restauration
Heures de fermeture les 31 décembre 2018
et 1^{er} et 2 janvier 2019

La nuit de Saint-Sylvestre, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2019, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2019, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à 03.30 heures au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

La Préfecture du Jura bernois Courtelary
La préfète : S. Niederhauser

Avis de construction

Requérants : M. Daniel et Christine Streit, Bel-Air 115, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet : KWSA SA, architectes HES - SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Projet : Modification de projet au sens de l'article 43 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire (DPC)

Modification du système de chauffage par sondes géothermiques par une pompe à chaleur extérieure, située à l'ouest du bâtiment en cours de construction, au chemin des Celliers 25, sur la parcelle no 443, ban de la Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 décembre 2018 au 21 janvier 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 décembre 2018
Services techniques de La Neuveville

NOEL DIFFERENT Lundi 24 décembre 2018

A toutes les personnes intéressées
à partager cette soirée avec nous !

Inscrivez-vous et venez passer un
chaleureux moment en notre compagnie
le lundi 24 décembre 2018
à la salle des Epancheurs, (en face de la gare
de La Neuveville) dès 18h30,
que vous soyez seul(e) ou en couple, un apéritif
suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation,
nous vous demandons de vous annoncer
d'ici au 17 décembre 2018 au moyen
du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom : _____

Prénom : _____

NPA, lieu : _____

Date : _____

A envoyer à :
Contrôle des habitants
Mme Ramdoo-Dick
Place du Marché 3
2520 La Neuveville
Tél. 032 752 10 01
E-Mail : ph@neuveville.ch

(un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci)

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**du lundi 03 décembre 2018
au lundi 31 décembre 2018**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : 032 752 10 10, par courriel : facturation@neuveville.ch ou directement sur notre site internet www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

CONVOCATON À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 15 décembre 2018
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,
La Neuveville

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 30 juin 2018
3. Budget 2019
4. Forêt
5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 1'800'000.-- en vue de la rénovation de la Neuve-Métairie. Participation du financement spéciale – « entretien et transformation des immeubles Neuve-Métairie ».

6. Divers

Le Maître bourgeois
Claude Evard

**LES INFOS DU MUNICIPAL**
14 décembre 2018**PROMOUVOIR LES PETITS COMMERCES AUPRES DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE**

C'est avec un grand plaisir que nous vous informons que suite à une motion approuvée par le Conseil général, il a été décidé que des bons à faire valoir auprès des commerçants neuveillois seront en circulation dès le mois de janvier 2019. Ces bons d'achat seront distribués de la façon suivante aux nouveaux arrivants, lors de leur inscription auprès du Contrôle des habitants :

Personne seule :	1 bon de CHF 50.-
Couple sans enfant :	1 bon de CHF 80.-
Couple avec au moins un enfant :	1 bon de CHF 100.-

Les membres du Conseil général participeront aussi à cette action. Ainsi, les premiers CHF 100.- du montant des jetons de présence annuels seront payés en bons et le solde comme de coutume, en monnaie trébuchante.

Les commerçants participant à cette action pourront se faire rembourser le montant de ces bons auprès de la caisse communale, sans frais. Nous espérons

que cette action trouvera bon accueil auprès de son public cible et nous nous réjouissons de pouvoir élargir son cercle dans un proche avenir.

INSTALLATION D'UN BANC CIRCULAIRE SUR LA PLACE DE LA LIBERTE

Depuis plusieurs années, il a été souhaité qu'un banc soit installé autour de l'arbre planté au milieu de la Place de la Liberté. Après plusieurs demandes d'offres, le Conseil municipal a retenu un modèle circulaire en bois et en métal avec trois dossiers. Ce banc sera installé avant le printemps 2019.

FREQUENTATION DES ELEVES A L'ECOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS ET/OU A L'ECOLE DE MUSIQUE DE BIENNE

La Commune de La Neuveville subventionne les cours de musique donnés par l'Ecole de musique du Jura bernois aux élèves domiciliés sur son territoire. L'adhésion à l'Ecole de musique du Jura bernois est la règle. Celles et ceux qui souhaiteraient fréquenter d'autres écoles de musique, par exemple celle de Bienne, devront préalablement demander l'autorisation au Conseil municipal et justifier de justes motifs. Le Conseil municipal se réserve le droit de refuser toute autre subvention à d'autres institutions de formation musicale.

FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés au public le vendredi 21 décembre 2018 à 16h15. Ils rouvriront le lundi 7 janvier 2019 à 08h30. Il faut préciser que les employés et les employées qui prennent congé le font sur leur solde de vacances disponible. Pour les urgences (et uniquement pour celles-ci) le service de l'équipement (réseau électrique et télé-réseau) est atteignable au numéro 032 / 752 10 99 et le service des eaux TLN (réseau d'eau potable) au numéro 079 / 904 55 12. Le Conseil municipal tiendra sa dernière séance le 17 décembre 2018 et reprendra ses travaux le 14 janvier 2019, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi.

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2019, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

CONSEIL MUNICIPAL

Ancien district de La Neuveville**PRINCIPAUX CHANGEMENTS EN VIGUEUR DÈS LE 1^{er} JANVIER 2019 AU NIVEAU DE L'AVS/AI/APG ET DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'AVS/AI****Augmentation des rentes AVS/AI**

La **rente de vieillesse mensuelle** s'élèvera désormais avec une durée de cotisation complète au minimum à CHF 1 185 (jusqu' à présent 1 175) et au maximum à CHF 2 370 (jusqu' à présent 2 350).

Pour **les couples**, le total des deux rentes est limité à 150% d'une rente individuelle. Cela signifie que les rentes individuelles, prises ensemble, sont plafonnées à CHF 3'555 (jusqu' à présent 3 525) pour une période complète de cotisation.

La **rente d'invalidité mensuelle complète** s'élèvera désormais avec une durée de cotisation complète au minimum à CHF 1 185 (jusqu' à présent 1 175) et au maximum à CHF 2 370 (jusqu' à présent 2 350).

Augmentation des rentes de veuves/veufs et des rentes des orphelins

La **rente de veuve ou de veuf mensuelle** s'élèvera désormais avec une durée de cotisation complète au minimum à CHF 948 (jusqu' à présent 940) et au maximum à CHF 1 896 (jusqu' à présent 1 880).

La **rente d'orphelin mensuelle** s'élèvera désormais avec une durée de cotisation complète au minimum à CHF 474 (jusqu' à présent 470) et au maximum à CHF 948 (jusqu' à présent 940).

Allocations pour impotent de l'AVS

L'allocations se monte par mois:

de degré faible	
2019	CHF 237
2018	CHF 235
de degré moyen	
2019	CHF 593
2018	CHF 588
de degré grave	
2019	CHF 948
2018	CHF 940

Base de calcul pour les prestations complémentaires (PC) et les primes moyennes

annuelle

Le montant destiné à la couverture des besoins vitaux dans le régime des prestations complémentaires seront les suivantes :

Personnes seules

2019	CHF 19 450
2018	CHF 19 290

Couples

2019	CHF 29 175
2018	CHF 28 935

Orphelins

2019	CHF 10 170
2018	CHF 10 080

Les **primes moyennes annuelles** de l'assurance obligatoire des soins pour le calcul des PC seront les suivantes :

2019	
Adultes	
Région 1	CHF 6 492
Région 2	CHF 5 808
Région 3	CHF 5 436

Jeunes adultes (18-25 ans)

Région 1	CHF 5 232
Région 2	CHF 4 656
Région 3	CHF 4 332

Enfants

Région 1	CHF 1 536
Région 2	CHF 1 368
Région 3	CHF 1 272

Autres informations et renseignements

Vous trouverez de plus amples informations sur les sites www.akbern.ch et www.ahv-iv.info ou auprès de votre agence AVS qui distribue gratuitement les formulaires et mémentos.

Heures d'ouverture des guichets de la Caisse de compensation du canton de Berne pendant les fêtes de fin d'année

Nos guichets resteront fermés du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019. A partir du 7 janvier 2019, nous sommes à votre disposition de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (vendredi jusqu'à 16h00). Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente nouvelle année.

Berne, décembre 2018

Caisse de compensation du canton de Berne

APPROBATION DE REGLEMENT**Règlement d'organisation du syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse SED**

L'Office des eaux et des déchets a approuvé le 30 octobre 2018 le RO modifié, accepté en assemblée des délégués du 14 décembre 2017 avec les corrections d'office suivantes : Art. 10 ; Art. 15, Art. 16, Art. 18 ; Art. 19 ; Art. 20 ; Art. 27 ; Art. 30 ; Art. 64 ; Art. 68.

Les corrections d'office peuvent être consultées auprès de l'administration du syndicat, Place du Marché 1, 2520 La Neuveville, no tél. 079 629 24 11.

L'entrée en vigueur de ce règlement a été fixée au 1^{er} janvier 2019.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes ; OCo.

Diesse, le 14 décembre 2018

Conseil du SED

**Hôtellerie et restauration
Heures de fermeture les 31 décembre 2018
et 1^{er} et 2 janvier 2019**

La nuit de Saint-Sylvestre, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2019, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2019, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à **03.30 heures** au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

La Préfecture du Jura bernois Courtelary
La préfète : S. Niederhauser

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

DECEMBRE

Samedi 15 9.30-11.30h
Lundis 17, 24 9.30-11.30h
Mercredi 19 18-19h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire
ADMINISTRATION COMMUNALE



Commune mixte de Nods

Vente de sapins de Noël pour les habitants de Nods

La traditionnelle vente de sapins de Noël se déroulera

A l'ancien départ du télésiège

Le samedi 15 décembre de 10 h à 11 h 30

M. Jean-Michel Jubin, garde forestier, se tient à votre disposition, 079 658 06 42

Service forestier

DÉPÔT PUBLIC

L'administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public le 17 au 21 décembre 2018 et du 7 au 22 janvier 2019 le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2018.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RÈGLEMENT SUR LA TAXE DE SÉJOUR

Le 11 décembre 2018, l'assemblée communale a accepté

Le règlement sur la taxe de séjour

L'entrée en vigueur du règlement précité a été fixée au 01.01.2019 sous réserve d'un éventuel recours à son encontre.

Administration communale

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

14 et 15 décembre 2018

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, **mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits.** De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale de Nods sera fermée du

24 décembre 2018 au 4 janvier 2019

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le maire au 079 249 52 41.

Les Autorités et l'administration communale présentent à tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

ADMINISTRATION COMMUNALE

DROITS BOURGEOIS

Les droits bourgeois pour les années 2017 - 2018 seront versés dès le

1^{er} novembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 dernier délai

à l'administration communale, aux heures d'ouverture, que nous rappelons ci-après :

Lundi	après-midi	de	16.00 h à 18.00 h
Mercredi	matin	de	09.30 h à 11.30 h
Jeudi	matin	de	09.30 h à 11.30 h

Les ayants-droits sont tous les bourgeois de Nods, résidant dans la commune depuis l'année 2017 au plus tard et ayant atteint leur majorité au plus tard également en 2017.

Les ayants droit concernés doivent se présenter au guichet pour recevoir leur dû.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RECHERCHE DE MEMBRES POUR LE COMITÉ



Le Ski-Club Nods-Chasseral, actif depuis 1964, est un groupement de personnes ayant en commun la passion du ski. Indépendant financièrement, il organise durant l'automne des entraînements physiques en salle, et dès l'arrivée de la neige, des entraînements à skis sur les pistes de la région. Il offre également aux enfants des environs la possibilité de se prendre au jeu dans un tracé piqueté avec un son traditionnel concours des écoliers qui a lieu à la fin janvier au téléski de Nods.

Ce club est formé d'un comité composé de 5 personnes venant de tous milieux, mais ayant en commun l'envie de s'investir dans la vie sportive de la région pour offrir à nos enfants qui en ont envie la possibilité d'exercer une activité physique dans l'esprit de plaisir et de profiter des joies du ski.

Pour ce faire, nous recherchons des personnes motivées, de sexe féminin ou masculin, de tout âge, pouvant apporter un peu de leur temps (4 à 5 comités annuels environ) pour reprendre les activités de ce club le méritant largement.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec le Président Fabian Perrot au 079 624 78 78.

COMMISSION FORESTIÈRE ET COMMISSION DES PÂTURAGES RECHERCHE D'UN MEMBRE POUR CHACUNE DES COMMISSIONS

Vous êtes intéressé(e) par le domaine des forêts ou celui des pâturages communaux et souhaitez participer activement à la vie communale ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Francis Conrad au 079 694 12 61.

CONSEIL COMMUNAL

Votre cœur bat pour vous. Faites-lui du bien.

p. ex. surveillez votre taux de cholestérol et de glycémie.

Nous avons d'autres bonnes idées pour votre santé:
Fondation Suisse de Cardiologie, Berne
Tél. 031 388 80 80, CP dons 10-65-0



Fondation Suisse de Cardiologie

www.swissheart.ch



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
 La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :
Jours Du Au Raison
 24.12.2018 02.01.2019 Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (1 ^{er} octobre au 31 mars) 17:00 - 19:00 (1 ^{er} avril au 30 septembre)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES**



4^{ème} trimestre 2018

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

22 décembre

L'administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES ET DES DÉCHETTERIES



En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 24 décembre 2018 au mardi 2 janvier 2019 y compris**.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La halle polyvalente de Prêles, quant à elle, sera fermée du **lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019**.

Les déchetteries de Diesse et Prêles seront fermées **les mercredis 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019**.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

L'administration communale

**DROIT DE CITÉ SUITE
À UNE FUSION DE COMMUNES**

**Demier délai pour les demandes :
31 décembre 2018**

En cas de fusion, les citoyens des communes municipales ou mixtes acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Leur nouveau droit de cité est automatiquement inscrit au registre de l'état civil.

Avec la nouvelle législation entrée en vigueur, les citoyens peuvent cependant, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la fusion, demander à l'office d'état civil de l'arrondissement concerné d'inscrire le nom de leur ancienne commune entre parenthèse, à côté du nom de la commune fusionnée (exemple : Plateau de Diesse BE (Lamboing)).

En vertu de l'article 31 LDC, les personnes titulaires du droit de cité d'une commune fusionnée entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2017 peuvent également faire usage de cette possibilité dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Passé ce délai, cette demande ne sera plus possible.

Les personnes intéressées, peuvent remplir le formulaire en ligne sur notre site internet (http://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/et-ats-civils_bernois) et l'envoyer directement à l'office d'état civil de Courtelary. La demande peut être individuelle ou pour toute la famille. Un émolument unique de CHF. 75.00 est facturé pour chaque demande, qu'elle soit individuelle ou pour toute la famille.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du :

10 décembre 2018 au 7 janvier 2019

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

**Formulaire de relevé
d'eau, état au 31.12.2018**

Nom Prénom :

Rue :

Localité :

No compteur :

Etatm3

**Formulaire de relevé
d'électricité, état au 31.12.2018**

Nom Prénom :

Rue :

Localité : 2516 Lamboing

No compteur :

Etat HTkWh

BT.....kWh



pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez dès maintenant la possibilité d'accéder depuis notre site internet: <http://www.leplateaudediesse.ch> au « service client » en utilisant le bouton



Vous pourrez y signaler :
 - Votre emménagement, déménagement
 - Le relevé de votre compteur
 - D'autres annonces relatives à votre consommation d'électricité, etc.



Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 11 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 11.12.2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'Administration communale, située à Prêles,

du 17 décembre 2018 au 17 janvier 2019.

Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet :

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales

L'administration communale

INFORMATIONS DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire délivrés, procédure sans publication

Une à deux fois par année et pour votre bonne information, la commune publie les permis de construire délivrés n'ayant pas nécessité une publication dans la FOD.

Permis délivrés entre le 15 mai 2018 et le 12 décembre 2018 :

- Wermeille Basile, Champs La Dame 5, Lamboing (Fermeture du couvert à voitures en sas d'entrée et réduit matériel) ;
- Menetrey V. et de Montmollin R., Les Charmilles 9, Lamboing (Installation d'une pompe à chaleur) ;
- Amstutz Thérèse, Les Combes 12, Prêles (Agrandissement du balcon existant, modification de la façade sud) ;
- Stauffer R. et J.-P. Chenaux 16, Diesse (Ouverture en façade pour pose d'une nouvelle fenêtre) ;
- Carrel M. et L., Route de La Neuveville 2, Prêles (Rénovation de la toiture avec isolation) ;
- Corti A. et D., Le Verger 1, Lamboing (Pose d'un poêle à bois).

Commission des constructions



VENTE DE SAPINS DE NOËL

Cette année, la vente des sapins de Noël est prévue:

**Le samedi 15 décembre 2018,
de 10h00 à 11h30**

Diesse

Sur la place devant le collège au centre du village

Lamboing

Sur la place du village, devant le Lion Rouge
(garage école côté Ouest)

Prêles

Sur la place de la fontaine au centre du village

**Le prix du sapin est de Fr. 10.00
avec un paiement au comptant.**

Une boisson chaude vous sera servie à cette occasion. A Lamboing, vous aurez également la possibilité d'acheter des boules de Berlin.

Venez nombreux !

Triage forestier du Mont-Sujet, Bourgeoisie de Prêles, GAD, GAL et GAP



PAROISSE RÉFORMÉE DE DIESSÉ, LAMBOING, PRÊLES

Repas de Noël

Depuis de nombreuses années, la paroisse met sur pied un repas de Noël. Seul(-e), en famille ou en couple, il est l'occasion de vivre un beau moment de fête. La soirée se déroulera à la Maison de paroisse de Diesse avec buffet, musique, animation, service de voiture et possibilité de vivre le culte de la nuit de Noël qui suivra. Inscription auprès du pasteur, tél. 032 315 27 37 jusqu'au lundi 17 décembre. Libre contribution aux frais. Soyez les bienvenus.

**Lundi 24 décembre, dès 18h30,
Maison de paroisse de Diesse**



Nouvelles de l'administration

Publication des codes source pour plus de transparence

L'administration cantonale bernoise favorise la libre utilisation des logiciels administratifs. Les Directions et les offices peuvent déposer leurs applications à code source ouvert sur la plateforme Github pour une utilisation libre de droits. Le premier logiciel mis à disposition par le canton est l'Application Cadastre RDPPF de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie.

Le Grand Conseil bernois a adopté plusieurs interventions sur la question de la publication des codes source ces dernières années. Leurs auteurs demandaient en particulier que le canton mette davantage à la disposition du public les logiciels dont il détient les droits afin qu'ils puissent être utilisés et développés gratuitement par des tiers. Cet engagement, pensaient-ils, permettrait au canton de faire des économies, d'être moins dépendant des fournisseurs de logiciels et d'améliorer la transparence.

L'administration cantonale répond à leurs demandes. Dès maintenant, l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) propose à l'ensemble des Directions et des offices bernois une plateforme Internet sur laquelle ils peuvent publier leurs logiciels à code source ouvert (open source software, OSS) ainsi qu'un service central dédié.

Simplification de la coopération avec d'autres autorités

Il y a deux ans, l'OIO avait fait réaliser une étude des conditions juridiques générales applicables à la publication des codes source et une expertise externe. Selon celle-ci, le canton de Berne est habilité à proposer sous licence libre les applications dont il détient les droits. Cette possibilité est désormais ancrée dans l'ordonnance sur les TIC adoptée en janvier 2018 par le Conseil-exécutif.

L'OIO a mis au point des processus et des outils pour faciliter autant que possible la publication et l'administration des applications libres. Les applications sont mises à la disposition de toutes les personnes intéressées sur la plateforme Github. Ce nouveau service ne profite pas qu'aux personnes extérieures à l'administration cantonale. C'est aussi un atout de taille pour l'administration elle-même, assure le chef de l'OIO, Beat Jakob : le canton est ainsi moins dépendant des fournisseurs de logiciels, il coopère plus facilement avec d'autres autorités et il fait en sorte que des applications existantes puissent être réutilisées judicieusement.

Une offre déjà en ligne

Les Directions et les offices du canton de Berne décident eux-mêmes, sur la base des éléments fournis par l'OIO, si la publication de leurs applications à code source ouvert peut apporter des avantages au canton, et donc si elle a une utilité. Le premier logiciel libre publié par le canton est l'Application

Cadastre RDPPF. Cette application Web permet de visualiser sur une carte les restrictions de droit public à la propriété foncière (p. ex. le plan d'affectation, les zones de protection des eaux souterraines, le cadastre des sites contaminés).

Je me sens seul/e.

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147
www.147.ch

Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 14 décembre

Pas de culte dans les homes

16h30 à 18h Culte de l'enfance (cycle I) à la BLANCHE EGLISE

18h Répétition générale du spectacle des jeunes, Maison de paroisse

Samedi 15 décembre

Noël des familles et de la paroisse

17h Saynète des enfants à La Blanche Eglise : des visites ! Venez vous réjouir avec les enfants par les chants de Noël. Bienvenue à tous !

18h 30 Repas offert à la Maison de paroisse. Il y a de la place pour tous !

Puis spectacle des jeunes qui monteront sur scène.

Pas de culte le dimanche 16 décembre

Mercredi 19 décembre

10h partage biblique et prière à la Salle Schwander, Grand Rue 13

Dernière rencontre de l'année ; reprise le mercredi 9 janvier 2019

19h30 recueillement de l'Avent à la Blanche-Eglise

Vendredi 21 décembre

Noël œcuménique à 15h à Mon Repos

Dimanche 23 décembre

Paroles et trompette et orgue à 17h à la Blanche-Eglise

Lundi 24 décembre : Veillée de Noël à 22h45 avec sainte Cène, suivie du vin et des marrons chauds

Mardi 25 décembre

Culte du matin de Noël, 10h, avec sainte cène

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 16. Dezember

10.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst am 3. Advent.

Text: Zef 3,14-17. Mit Karin Schneider (Musik), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.

Pikettdienst

10. bis 16. Dezember: Pfr. André Urwyler

(Tel. 031 971 06 44).

17. bis 30. Dezember: Pfrn. Brigitte Affolter

(Tel. 079 439 50 98).

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 14 décembre

9h La Parole autour d'un café à la salle du conseil de la paroisse (Mornets 15). Bienvenue à toutes et tous

Dimanche 16 décembre

10h Messe à l'église paroissiale. 3^{ème} Dimanche de l'Avent.

Mardi 18 décembre

10h30 Messe à Mon Repos

Vendredi 21 décembre

9h La Parole autour d'un café à la salle du conseil de la paroisse (Mornets 15). Bienvenue à toutes et tous

Dimanche 23 décembre

10h Messe à l'église paroissiale suivie des confessions.

4^{ème} Dimanche de l'Avent.

Catéchèse

Samedi 15 décembre 2018 : tous les enfants de la catéchèse de 10h à 16h à la salle de paroisse (Mornets 15, La Neuveville). Préparation de la messe de Noël.

Œuvres de Maggy

Dès dimanche 16 décembre, des articles confectionnés dans les ateliers de l'association de Maggy seront en vente à l'entrée de l'église.

Merci d'avance de votre soutien.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de

non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte de Noël en famille

Vendredi 14 décembre, 19h, église de Diesse, Les enfants du catéchisme se réjouissent de vivre avec vous le Noël coloré et lumineux qu'ils ont préparé (ce culte faisant office de troisième culte pour le temps de l'Avent, il n'y a pas de culte sur le Plateau ce prochain dimanche 16 décembre)

Repas de Noël

Lundi 24 décembre, repas de fête à la Maison de paroisse, dès 18h30: buffet, musique, animation, service de voiture et possibilité de suivre avec le culte de la nuit de Noël. Inscription auprès du pasteur, tél. 032 315 27 37. Libre contribution aux frais. Seuls ou en famille, vous êtes les bienvenus.

Culte de la nuit de Noël

Lundi 24 décembre, 23h avec la magnifique voix de la chanteuse professionnelle Sylvie Perroud, accompagné au piano par par Alexia Roth.

Culte de Noël

Mardi 25 décembre, 10h, Nods, service de voiture

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredi 21 décembre

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 23 décembre

17h culte à La Neuveville, Célébration commune de l'Avent Diesse-Nods- La Neuveville

Lundi 24 décembre

22h30, culte à Nods, veillée de Noël

Mardi 25 décembre

10h, culte à Nods, culte de Noël, cène

Dimanche 30 décembre

10h, culte à Nods, culte de musique et textes. Gospel Women for God

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Samedi

17h fête de Noël à la salle du Battoir de Diesse avec présentations artistiques et repas

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 15 décembre

10h30 Culte spécial de Noël avec le pasteur Pierrick Avelin

18h30 Souper de Noël et soirée tous ensemble

Mercredi 19 décembre

19h30 Réunion de prières

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,

réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Agenda / Musées

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril au 28 octobre 2018.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermé. Visites guidées et locations de salles sur demande.

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas

atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du

réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins de la dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch